

**VILLE DE BESANÇON**  
**Coordination Administrative**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2003**  
**COMPTE RENDU**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 20 novembre 2003 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Etai~~ent~~ent présents** : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD (jusqu'à la question n° 2 et à compter de la question n° 15), Mme Catherine BALLOT, M. Éric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT, Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Jean ROSSELOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD- GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE.

**Secrétaire** : M. Sébastien MAIRE.

**Absents** : M. Jacques MARIOT, M. Denis BAUD (de la question n° 3 à la question n° 14), M. Bruno MEDJALDI, M. Bruno LEGEARD, Mme Annaïck CHAUVET, M. Abdel GHEZALI, Mme Martine ROPERS, M. Bernard LAMBERT, Mme Nicole WEINMAN, M. Alexandre CHIRIER.

**Procurations de vote** : M. Jacques MARIOT à M. Vincent FUSTER, M. Bruno LEGARD à Benoît CYPRIANI, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Catherine BALLOT, M. Abdel GHEZALI à Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Martine ROPERS à Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT à M. Jean ROSSELOT, Mme Nicole WEINMAN à Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Alexandre CHIRIER à Mme Françoise BRANGET.

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a rappelé l'exposition de dessins qui se tient actuellement au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et en a souligné la qualité exceptionnelle.

Il a ensuite informé l'Assemblée de la démission, pour raisons personnelles, de Safia N'MINEJ qui sera remplacée, s'il l'accepte, par M. Teddy BENETEAU de la PRAIRIE.

### **1 - Rentrée Universitaire** - Communication de M. l'Adjoint MAIRE

M. l'Adjoint MAIRE a fait le point sur la rentrée universitaire qui se caractérise par l'ouverture de la nouvelle Faculté de Médecine-Pharmacie et sa bibliothèque universitaire, le début des travaux de la Maison de l'Étudiant sur le site de la Bouloie, la création d'une nouvelle filière, la licence professionnelle ingénierie, la création d'un service d'activité industrielle et commerciale, la proportion d'étudiants étrangers (11 %) ...

M. MAIRE a souligné le succès remporté par la manifestation «le temps des étudiants», autant dans le volet informatif et pratique pour les étudiants que dans son volet festif et convivial.

### **2 - Conseil Municipal** - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal, M. Michel JOSSE

M. Michel JOSSE a été installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

### **3 - Conseil Municipal** - Création d'un poste d'Adjoint de quartiers - Détermination du nombre des Adjoints

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- la création d'un poste d'adjoint de quartier, poste confié à M. Denis BAUD,
- de porter à dix-sept le nombre des adjoints.

### **4 - Conseil Municipal** - Élection du 17<sup>ème</sup> Adjoint

M. Jean-Claude ROY a été élu 17<sup>ème</sup> Adjoint (40 voix pour, 12 blancs).

### **5 - Exercice 2003** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

## **6 - SEM de la Citadelle - Remplacement d'un délégué titulaire au Conseil d'Administration**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné M. Yves-Michel DAHOUI pour siéger en remplacement de M. Michel ROIGNOT au Conseil d'Administration de la SEM Citadelle.

## **7 - Citadelle de Besançon - Délégation de service public - Lancement de la procédure de publicité**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de déléguer la gestion du site de la Citadelle,
- a autorisé M. le Maire à engager la procédure de publicité conformément aux dispositions de la loi du 29 janvier 2003 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, et du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **8 - Espaces Publics Numériques (EPN) - Partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet de création au deuxième trimestre 2004 d'un Espace Public Numérique sur le secteur de Planoise,
- a décidé de solliciter l'aide financière de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que d'autres organismes susceptibles de soutenir ce dossier,
- a autorisé M. le Maire à signer les conventions à intervenir.

## **9 - Cartable Numérique Besançon.clic - Bilan et lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé le lancement de la deuxième tranche de ce projet qui prévoit la distribution des ordinateurs aux familles dès la mi-janvier 2004 jusqu'aux vacances scolaires de février, ordinateurs fournis par la Banque Populaire de Franche-Comté, projet estimé à 261 500 € TTC,
- a décidé de solliciter l'aide financière de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que d'autres organismes susceptibles de soutenir ce projet,
- a autorisé M. le Maire à signer les conventions à intervenir.

**10 - Camping Municipal de Besançon-Chalezeule - Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion conclue entre la Ville et la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de fixer à 3 000 € la redevance fixe versée par la FFCC à la Ville, ce à compter de l'année 2003,
- a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion conclue entre la Ville et la FFCC.

**11 - Syndicat Mixte de Besançon Chemaudin - Dissolution**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a accepté la dissolution du Syndicat Mixte et ses modalités, à savoir le transfert du foncier et des équipements à la commune de Chemaudin pour l'euro symbolique et la répartition de l'excédent de clôture entre les membres,
- a autorisé M. le Maire à encaisser la part d'excédent de clôture revenant à la Ville, soit 49 949,95 €.

N'ont pas pris part au vote : M. Vincent FUSTER, M. Jean-Claude CHEVAILLER et M. Michel LOYAT.

**12 - Personnel Communal - Emploi d'attaché de presse - Renouvellement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à pourvoir l'emploi d'attaché de presse (contrat de 3 ans) et à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

**13 - Personnel Communal - Emploi de chargé de mission hygiène alimentaire - Recrutement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à pourvoir l'emploi de chargé de mission en hygiène alimentaire et à signer, le cas échéant, le contrat à intervenir dans ce cadre.

**14 - Personnel Communal** - Modification des régimes indemnitaires afférent aux cadres d'emplois des infirmiers, des cadres de santé -infirmier-, des puéricultrices, des puéricultrices cadres de santé,

et aux grades provisoires d'infirmiers hors classe, de puéricultrice hors classe

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté les modifications des régimes indemnitaires de ces cadres d'emplois.

**15 - Rapport relatif à l'analyse des besoins sociaux** - Bilan et perspectives des activités du CCAS de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

**16 - Exercice 2003** - Ouvertures de crédits reprises au budget par décision modificative - Crédits complémentaires par reprise sur le compte de dépenses imprévues

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, et de doter certaines lignes de crédits complémentaires pour un montant de 91 840 €.

**17 - Exercice 2003** - Transferts de crédits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et a autorisé ceux à intervenir en dépenses d'investissement entre le 30 septembre 2003 et le 31 octobre 2003.

**18 - Camping Municipal de Besançon-Chalezeule** - Homologation des tarifs pour la saison 2004

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a homologué les tarifs pour la saison 2004.

**19 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Changement d'usage de 10 logements 2, rue du Luxembourg et 16, avenue Ile de France à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 700 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

Mme Danièle POISSENOT n'a pas pris part au vote.

**20 - Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Opération**

d'acquisition-amélioration d'une maison individuelle 27, rue de Chalezeule à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 9 548 € et d'un prêt de 116 494 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

N'ont pas pris part au vote : M. Michel LOYAT, M. Denis BAUD, Mme Danièle POISSENOT, Mme Frédérique MOZER, Mme Claire CASENOVE.

**21 - Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Opération**

d'acquisition-amélioration d'un logement PLAI 76 G, rue de Chalezeule à Besançon - Garantie par la Ville à hauteur de 50 %, d'un prêt de 11 746 €, et à hauteur de 100 % d'un prêt de 48 105 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

N'ont pas pris part au vote : M. Michel LOYAT, M. Denis BAUD, Mme Danièle POISSENOT, Mme Frédérique MOZER, Mme Claire CASENOVE.

**22 - Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Opération de réhabilitation du**

bâtiment 6, rue Pesty à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 420 000 € et à hauteur de 50 % d'un prêt de 142 102 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

N'ont pas pris part au vote : M. Michel LOYAT, M. Denis BAUD, Mme Danièle POISSENOT, Mme Frédérique MOZER, Mme Claire CASENOVE.

**23 - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon -**

Travaux d'amélioration et d'aménagement - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 112 642 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

M. Vincent FUSTER, Président de la SAIEMB, n'a pas pris part au vote.

**24 - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon -**  
Acquisition de 31 places de parking - Centre d'Affaire «La City» à Besançon -  
Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 355 500 € contracté auprès de  
la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

M. Vincent FUSTER, Président de la SAIEMB, n'a pas pris part au vote.

**25 - Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon -**  
Réalisation d'un parking de 136 places rue La Fayette à Besançon - Garantie par la  
Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 404 000 € contracté auprès de la Caisse  
d'Épargne de Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

M. Vincent FUSTER, Président de la SAIEMB, n'a pas pris part au vote.

**26 - Office Public Municipal d'HLM du Département du Doubs -** Réhabilitation de  
66 logements 34-36, avenue de l'Ile de France à Besançon - Groupe 95 - Garantie  
par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 342 545 € contracté auprès de la Caisse  
des Dépôts et Consignations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

**27 - Centre Communal d'Action Sociale -** Financement d'investissements - Garantie par  
la Ville, à hauteur de 100 %, de prêts d'un montant global de 408 000 € contractés  
auprès de la Caisse d'Épargne de Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Lucille  
LAMY, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Danièle TETU, M. Patrick BONTEMPS,  
M. Benoît CYPRIANI, Mme Nicole WEINMAN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

## **28 - Subventions pour congrès**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes  
:

\* 460 € au Centre Hospitalier Universitaire pour l'organisation de la réunion des  
Cancéropôles Grand-Est,

\* 8 000 € à la Jeune Chambre Économique Française pour l'organisation de son 49<sup>ème</sup> congrès national à Micropolis.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. Michel ROIGNOT, Mme Lucille LAMY, M. Éric ALAUZET, Mme Nicole WEINMAN.

## **29 - Secteur Relations Internationales** - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement et associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

### **1 - à des établissements scolaires**

- 180 € à l'association socio-éducative du Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 10 élèves à South Croydon (Grande-Bretagne), du 7 au 15 novembre 2003 (échange scolaire).

- 366 € à l'association socio-éducative du Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 26 élèves à Krumbach (Allemagne) du 12 au 23 octobre 2003 (échange scolaire).

- 1 220 € à l'association socio-éducative du Collège Saint-Joseph-Sainte-Ursule, pour le déplacement de 27 élèves à Mirfield (Grande-Bretagne), du 14 au 21 octobre 2003 (échange scolaire).

- 460 € au Collège Victor Hugo, pour le déplacement de 25 élèves à Köln (Allemagne) du 8 au 17 octobre 2003 (échange scolaire).

- 444 € à l'association socio-éducative du Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 21 élèves à Opladen (Allemagne) du 10 au 17 octobre 2003 (échange scolaire).

- 382 € à l'association socio-éducative du Collège Saint-Joseph, pour le déplacement de 27 élèves à South Croydon (Grande-Bretagne), du 7 au 15 novembre 2003 (échange scolaire).

### **2 - à des associations**

- 248 € à l'AROEVEN, pour le déplacement de 8 adolescents et jeunes adultes à Kuopio (Finlande) du 28 juillet au 3 août 2003 (échange sportif et culturel).

- 78 € à l'association franco-finlandaise de Besançon pour le déplacement de deux de ses membres à Kuopio (Finlande) du 3 au 15 septembre 2003 (échange culturel).

### **30 - Versement d'une participation financière à l'Association Franc-Comtoise de financement solidaire - Reversement d'une subvention de l'État**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le versement à l'Association Franc-Comtoise de financement solidaire d'une somme de 29 030 € correspondant au reversement d'une aide de l'État (19 030 €) et à la subvention de fonctionnement prévue au budget 2003 (10 000 €).

### **31 - Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté et à diverses associations**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montant attribué en 2002</b>	<b>Somme proposée en 2003</b>
①	<b>Université Ouverte</b> 30 rue Mégevand 25030 Besançon cedex	15 550 €	<u><b>15 550 €</b></u> BP 2003 = 92 23 65731 00400
②	<b>Université de Franche-Comté</b> 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex	7 622 €	<u><b>5 000 €</b></u> BP 2003 = 92 23 65731 00400
③	<b>La Besace</b> BDE de l'ENSMM 26, Chemin de l'Épitaphe 25000 Besançon	1 982 €	<u><b>2 000 €</b></u> BP 2003 = 92 23 6574 00400

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire et M. Sébastien MAIRE.

### **32 - Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution d'allocations de recherches municipales**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer des allocations de recherches à Antoine MOURAT, Carole MOREL et Thi Thuy Linh NGUYEN pour la réalisation de leur thèse.

### **33 - Coopération Internationale - Projets d'étudiants en BTS action commerciale au Lycée Saint-Jean - Attribution d'une subvention**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'allouer une subvention de 1 500 € au Lycée Saint-Jean pour les actions engagées au Pérou et au Burkina Faso.

### 34 - Relations Internationales - Semaine de la Solidarité Internationale 2003 -

Attribution de subventions aux partenaires bisontins

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

- 580 € au Comité de Quartier de Saint-Ferjeux pour sa manifestation «l'Algérie un autre regard»,
- 800 € à l'APACA (Association pour la Promotion des Arts et des Cultures d'Afrique) pour l'organisation du 3<sup>ème</sup> Festival de cinéma «Lumières d'Afrique»,
- 140 € à l'association la Marmite pour son exposition-photos sur le Maroc.

N'ont pas pris part au vote : M. Denis BAUD, M. Benoît CYPRIANI et M. Franck MONNEUR.

### 35 - Subventions à des associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

#### 1 - Sport individuel de haut niveau : Contrats d'Objectifs

	<b>2003</b>	<b>Rappel 2002</b>
* ASA SEQUANIE (sports mécaniques)	1 111 €	5 311 €
* I.K.S. ASEP (karaté)	2 684 €	4 200 €
* LA FRANCAISE (haltérophilie)	9 362 €	11 695 €
* Centre PIERRE CROPPET (handisport)	5 456 €	6 700 €
* B.R.C. (tennis)	3 700 €	7 550 €

#### 2 - Sport amateur :

	<b>2003</b>	<b>Rappel 2002</b>
* PLANOISE KARATE ACADEMY	1 400 €	849 €
* CLAIRS SOLEILS BASKET CLUB	453 €	1 <sup>ère</sup> demande
* SATELLITE (boxe française)	618 €	1 <sup>ère</sup> demande

#### 3 - Fonds d'aide au sport :

	<b>2003</b>	<b>rappel 2002</b>
* PLANOISE KARATE ACADEMY	950 €	924 €
* AS PALENTE ORCHAMPS «hand»	950 €	924 €
* CLAIRS-SOLEILS BASKET CLUB	700 €	693 €

4 - *Comités départementaux et clubs intervenant dans les opérations d'animations sportives municipales :*

* Comité départemental «canoë-kayak»	2 020 €
* Comité départemental «athlétisme»	2 020 €
* Comité départemental «judo»	2 020 €
* Comité départemental «Tennis de table»	2 020 €
* Comité départemental «Volley-ball»	2 020 €
* Comité départemental «Cyclisme»	2 020 €
* Comité départemental Olympique et Sportif	2 020 €
* Association des Sports de Glace (ASGB)	750 €
* Besançon Comté Hockey Club (BCHC)	750 €
* Besançon Skating Club (BSC)	3 040 €

5 - *Subventions diverses :*

* PSB «foot» (déplacement équipes jeunes pour l'émission Téléfoot)	450 €
* LA FRANCAISE «haltérophilie» (parrainage match décembre 2003)	800 €

6 - *Manifestation «les 10 ans de la patinoire» :*

Pour cette opération, une dépense de 12 000 € est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2003.

**36 - Subventions aux associations médico-sociales - Année 2003 - Deuxième attribution**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

Type d'association	Associations locales	Sommes attribuées en 2002 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2003	Sommes proposées pour 2003
Aide aux malades	Association Valentin Haüy 4, rue des Fontenottes	440 €	750 €	500 €
Aide aux malades	AIDES 15, rue du Petit Battant	2 318 €	3 049 €	3 000 €

Type d'association	Associations locales	Sommes attribuées en 2002 par la Ville de Besançon	Montant de la subvention sollicitée en 2003	Sommes proposées pour 2003
Aide aux malades	CROIX BLEUE Centre Pierre Mendès France 3, rue Beauregard	710 €	710 €	710 €
Soins population défavorisée	MEDECINS DU MONDE 7, rue du Languedoc	710 €	750 €	710 €
Aide aux malades	Jusqu'à la mort, accompagner la vie (JALMALV) - 9, rue d'Anvers	440 €	700 €	500 €
Prévention, information	Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité (CICS) - 27, rue de la République	3 620 €	5 335 €	4 385 €
Aide aux malades	Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme 25 ANPA 25) (ex Comité Départemental de Prévention contre l'Alcoolisme) - 2, rue Morand	3 620 €	3 049 €	3 000 €
Total de la deuxième attribution : 12 805 €				

### 37 - Association des Jardins Familiaux - Subvention

A l'unanimité, Le Conseil Municipal a décidé l'attribution d'une subvention de 4 935 € à l'Association des Jardins Familiaux à titre de contribution au coût de l'animateur jusqu'au 31 décembre 2003.

N'ont pas pris part au vote : Mme Françoise PRESSE, Mme Nicole DAHAN, Mme Béatrice FALCINELLA.

### 38 - Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte - Sixième répartition au titre de l'année 2003

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

École	Lieu de séjour	Dates du séjour	Nombre d'élèves	Nombre de jours	Subvention /jour/ élève	Coût total	Bénéficiaire de la subvention
Ile de France primaire	C.L.A.J. de Rochejean	Du 15 au 19 septembre 2003	19	95	8,32 €	790,40 €	Coopérative de l'école
Herriot primaire	Centre équestre les Fauvettes à Levier	du 13 au 17 octobre 2003	26	130	8,32 €	1 081,60 €	Coopérative de l'école
Arènes primaire	Centre de loisirs du Barboux	Du 22 au 24 septembre 2003	44	132	8,32 €	1 098,24 €	Coopérative de l'école

Helvétie maternelle	Pierrefontaine les Varans, Roche du Trésor	13 et 14 novembre 2003	25	50	8,32 €	416,00 €	Coopérative de l'école
Coût total						3 386,24 €	

### 39 - Direction de l'Éducation - Attribution de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

\* 1 524,50 € au Service d'Aide Pédagogique A Domicile aux Enfants Malades et Accidentés (SAPADEMA/PEP25) à titre de soutien aux activités développées par cette association en matière d'enseignement en direction des enfants malades.

\* 152,50 € à l'Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs (DDEN) à titre de soutien au fonctionnement de l'association.

\* 1 372 € aux PEP 25, participation de la Ville de Besançon au fonctionnement de l'association.

N'a pas pris part au vote : Mme Françoise FELLMANN.

### 40 - Politique de la Ville, Action Culturelle, Bibliothèques Municipales, École Régionale des Beaux-Arts, Orchestre de Besançon - Encaissement et réaffectation de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'encaissement et la réaffectation des subventions suivantes :

- 2 000 € de la Direction Régionale Jeunesse et Sports pour le recrutement d'un vacataire pour la Maison de Quartier de Montrapon/Fontaine-Écu en août 2003.

- 4 000 € du Ministère de la Culture et de la Communication pour le service éducatif du secteur Ville et Pays d'Art et d'Histoire en application du plan Arts et Culture sur le primaire.

- 2 461 € du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture pour l'acquisition de documents par la bibliothèque municipale.

- 232 € de la Région de Franche-Comté au titre de la politique «Fonds de conservation de l'écrit» pour la restauration d'un ouvrage précieux.

- 14 490 € de l'Association du Festival de Musique de Besançon/Franche-Comté pour la participation de l'Orchestre de Besançon au 8<sup>ème</sup> de finale du 48<sup>ème</sup> concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre.

N'ont pas pris part au vote : M. Michel ROIGNOT, M. Franck MONNEUR.

**41 - Coopération Décentralisée avec Douroula (Burkina-Faso)** - Partenariat avec la Ville de Neuchâtel (Suisse) et participation d'un représentant de notre ville jumelée suisse à la mission prévue à Douroula fin novembre 2003

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'affecter 1 500 € de la subvention allouée par la Ville de Neuchâtel à la Ville de Besançon, à la prise en charge de l'ensemble des frais de missions engagés pour le déplacement d'un fonctionnaire de Neuchâtel à Douroula.

**42 - Contrat de Ville** - Gestion urbaine de proximité programme 2003 - Demande de subvention à l'État

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé la réalisation de travaux sur le quartier de Planoise dont le coût est estimé à 107 640 € TTC qui seraient financés pour 45 000 € TTC par l'État et 62 640 € TTC par la Ville,
- a décidé de solliciter l'aide de l'État,
- a autorisé M. le Maire à signer les conventions GUP Amitié et Fontaine-Écu.

**43 - Pôle d'animation** - Maison de quartier et médiathèque - ORU Planoise - Concours de maîtrise d'oeuvre - Adoption du programme et du règlement de concours - Choix des équipes admises à concourir

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de retenir les cinq équipes suivantes :
  - \* CHABAL Architectes,
  - \* QUIROT - VICHARD,
  - \* TECTUM Architectes,
  - \* A.A.B.D,
  - \* DUBUS Architecte.

et dans le cas de désistement :

\* VIALLET Architecte,

\* LAMBOLEY Architectes Office

- a approuvé le règlement du concours de maîtrise d'oeuvre,

- a approuvé le programme de réalisation de l'équipement en une seule tranche.

**44 - Transfert de la structure d'accueil Petite Enfance du quartier de Saint-Claude dans le groupe scolaire** - Adoption du principe - Demande de subventions - Autorisation de signature des marchés

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé le transfert de la structure d'accueil Petite Enfance au groupe scolaire de Saint-Claude pour un coût prévisionnel de 300 à 400 K€,

- a décidé de solliciter la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires.

**45 - Espace Industriel de Palente** - Installation d'un système d'alarme anti-intrusion et de contrôle d'accès - Remise de pénalités de retard dans le cadre du règlement du solde du marché de travaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de ramener à 8 798,44 € HT le montant des pénalités appliquées à l'Entreprise SÉCURITAS.

**46 - Centre Technique Municipal** - Réfection de l'étanchéité - Adoption de l'avant-projet définitif - Autorisation de signature des marchés

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet de réfection de l'étanchéité de ce bâtiment, projet dont le coût est estimé à 360 000 € TTC.

**47 - Citadelle de Vauban** - Parc zoologique - Poursuite du programme d'aménagement 3<sup>ème</sup> tranche - Modificatif des délibérations des 12 mai et 10 juillet 2003 - Convention avec la SEM de la Citadelle

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé le transfert de la SEM à la Ville de la maîtrise d'ouvrage du contrat de maîtrise d'oeuvre signé avec l'équipe LEFRANC-CORBET pour la réalisation des travaux d'aménagements muséographiques et paysagers du parc zoologique de la Citadelle.

**48 - Église Sainte-Madeleine** - Restauration des toitures de la Chapelle de semaine et du parvis de l'église - Lancement de l'opération - Demande de subventions - Engagement de la tranche ferme des travaux

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

**49 - Poursuite de l'entretien du patrimoine bisontin** - Action d'insertion -  
Dévégétalisation des remparts et fortifications - Programme 2004 - Convention -  
Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce projet dont le coût est estimé à 100 000 € TTC,
- a autorisé M. le Maire à signer une convention avec la structure d'insertion titulaire du marché,
- a décidé de solliciter les participations financières de l'État, de la Région et du Département prévues dans le cadre des dispositifs «emplois verts» et PLIE.

**50 - Centre Technique Municipal** - Modification du réseau d'assainissement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté ce projet estimé à 172 000 € TTC.

**51 - Secteur voirie** - Programme de travaux 2003 complémentaire Chemin des Essarts  
l'Amour/Chemin des Mirounes

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la réalisation de travaux chemin des Mirounes et chemin des Essarts l'Amour, dont le coût est estimé à 120 000 € TTC. Des subventions seront sollicitées du SYDED pour l'intervention sur le réseau d'éclairage public.

N'ont pas participé au vote : M. le Maire, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude ROY, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Alexandre CHIRIER, M. Vincent FUSTER, M. Patrick BOURQUE, M. Christophe LIME, M. Pascal BONNET.

**52 - Travaux d'éclairage public** - Demande de subventions auprès du SYDED

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'installation d'éclairage public chemin des Essarts l'Amour/Chemin des Mirounes (coût : 29 000 € TTC), sur le parking public de la Maison de Quartier de Velotte (35 000 € TTC), sur le parking public de la gare de la Mouillère (18 000 € TTC), rue des Fontenottes (100 000 € TTC), et au carrefour giratoire rue Xavier Marmier (36 000 € TTC).

La participation financière du SYDED sera sollicitée.

N'ont pas participé au vote : : M. le Maire, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude ROY, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Alexandre CHIRIER, M. Vincent FUSTER, M. Patrick BOURQUE, M. Christophe LIME, M. Pascal BONNET.

**53 - Service des Eaux** - Interconnexion réversible entre les réservoirs de Planoise et Chailluz - Convention de passage avec Réseau Ferré de France (RFF)

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer avec RFF une convention relative au passage d'une conduite dans le domaine public de RFF (la redevance annuelle d'occupation du domaine de RFF est fixée à 70 € révisable annuellement).

**54 - Plan Lumière** - Programme 2003 et demande de subventions auprès du SYDED

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce programme dont le coût est estimé à 214 400 €,
- a décidé de solliciter la participation financière du SYDED,
- a autorisé M. le Maire à consulter des concepteurs Lumière et signer le marché à intervenir.

N'ont pas participé au vote : : M. le Maire, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude ROY, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Alexandre CHIRIER, M. Vincent FUSTER, M. Patrick BOURQUE, M. Christophe LIME, M. Pascal BONNET.

**55 - Chauffage Urbain de Planoise** - Construction d'une chaufferie bois - Modification du plan de financement

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le nouveau plan de financement arrêté à 3 509 700 € HT,
- a décidé de solliciter les participations de l'ADEME, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de l'État.

**56 - Zone d'activité de Trépillot** - Résorption de friche urbaine et aménagement foncier - Demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de lancer l'opération de résorption de friche urbaine et d'aménagement du foncier dont l'évaluation globale est de 752 700 € HT,
- de solliciter des subventions de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB, à hauteur de 463 047 €.

**57 - Aménagement de la Place de la Révolution - Opération Marché Beaux-Arts -**  
Concours de concepteur Lumière - Désignation du jury de concours de maîtrise  
d'oeuvre

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la composition de la commission technique et du jury de concours de maîtrise d'oeuvre ainsi que les modalités précisant le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection (cinq) et le fonctionnement du jury en matière de décision.

**58 - ZAC de la Mouillère - Passage piétons sous la voie ferrée - Conventions avec**  
Réseau Ferré de France (RFF)

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer avec RFF des conventions réglant :

- les conditions d'utilisation du passage souterrain en tant que voie piétonne (durée : 5 ans, tacitement renouvelable, à titre gratuit),
- les conditions d'utilisation de deux canalisations d'assainissement posées sous les voies dans le cadre des travaux de construction du passage souterrain (durée : 5 ans, tacitement renouvelable, à titre gratuit),
- les conditions d'installation de divers réseaux (eau pluviale, fibre optique et éclairage public) dans le radier du passage souterrain moyennant des redevances annuelles d'occupation du domaine public de RFF respectivement de 125,40 €, 87,78 € et 121,92 €.

**59 - ZAC de la Mouillère - Stationnement - Cheminement piétons/cycles - Programme**  
de travaux 2004 - Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le mode de gestion global par système horodateur du stationnement public sur la ZAC de la Mouillère,
- a approuvé la création de cheminements piétons-cycles traversant la ZAC,
- a décidé de solliciter les subventions de l'État (dans le cadre de l'ATSR), du Département du Doubs (au titre de CITE) et du SYDED (travaux d'éclairage public).

**60 - ZAC Saint-Laurent - Suppression de la ZAC**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la suppression de la ZAC Saint-Laurent et en a adopté le dossier.

**61 - ZAC Hauts du Chazal** - Transformation de la concession en convention publique d'aménagement - Avenant au traité de concession - Convention de gestion entre la Ville et la CAGB

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le montage juridique et financier de l'opération, le montant des participations et a autorisé M. le Maire à signer la Convention Publique d'Aménagement (avenant n° 2 au traité de concession),
- a autorisé M. le Maire à signer la convention spécifique annexée à la CPA, réglant les relations entre la Ville et la CAGB, et tout document relatif à cette affaire.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

**62 - Aménagement de la ZAC des Hauts du Chazal** - Bilan révisé au 31 décembre 2002

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur ce bilan,
- a approuvé l'engagement de la collectivité conformément à la CPA, le bilan de trésorerie de l'opération et décidé d'inscrire aux budgets correspondants les sommes lui incombant.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

**63 - ORU Clairs-Soleils** - Aménagement de la place centrale - Lancement d'un concours d'architecture - Composition du jury

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a autorisé le lancement de la consultation,
- a validé la composition du jury comme suit :

**Membres élus de la Ville : 6 personnes**

M. le Maire (président du jury) ou sa suppléante Mme GUINCHARD-KUNSTLER

M. LOYAT (Urbanisme, Voirie, Logement)

M. MARIOT (Commerce, Artisanat, Tourisme)

M. BAUD (Politique de la Ville)

Mme FELLMANN (Éducation - Jeunesse, Petite Enfance)

Mme CASENOVE (membre de l'opposition municipale)

**Membres dont la participation présente un intérêt au regard du projet : 4 personnes**

Mme HATON-PEREZ (Service Urbanisme Ville)

Mme MAGNIER (Service Études et Travaux Ville)

M. BOYER (Service DGST Ville)

Représentant de l'État (ORU)

**Membres ayant la même qualification ou expérience que les candidats : 5 personnes**

M. HURET (urbaniste : AMAVI)

Représentant de la CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Représentant de l'AUDAB (Agence d'Urbanisme du Grand Besançon)

Représentant de l'OPHLM de Besançon

Représentant de la Région.

**64 - Renouvellement urbain de Clairs-Soleils** - Organisation de la vacance technique - Participation financière de la Ville - Convention avec l'Office Public d'HLM de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de participer financièrement à la prise en charge de la vacance technique à Clairs-Soleils, à hauteur de 112 693 €,
- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir sur cette base avec l'Office Public d'HLM de Besançon.

N'ont pas pris part au vote : Mme Danièle POISSENOT, M. Michel LOYAT, M. Denis BAUD, Mme Frédérique MOZER, Mme Claire CASENOVE.

**65 - Renouvellement urbain de l'ilot de la Bouloie** - Relogement des locataires de la Société Anonyme de Franche-Comté - Maîtrise d'Oeuvre Sociale - Participation financière de la Ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de participer, à hauteur de 3 928 €, au coût de la mission confiée à Habitat et Développement Local consistant à réaliser un diagnostic social, à rechercher un relogement adapté à 11 ménages en grandes difficultés et à assurer les démarches liées au logement.

N'a pas participé au vote : Mme Danièle POISSENOT.

**66 - Renouveau urbain** - Ilots Scaremberg et Ile de France - Relogement des locataires de la Société Anonyme de Franche-Comté - Maîtrise d'Oeuvre Sociale - Participation financière de la Ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de participer, à hauteur de 4 999 €, au coût de la mission confiée à Habitat et Développement Local consistant à réaliser un diagnostic social, à rechercher un logement adapté et à assurer les démarches liées au relogement de 14 familles en grandes difficultés.

N'a pas participé au vote : Mme Danièle POISSENOT.

**67 - Acquisition à l'Indivision KHRIMAN carrefour rue Gérard de Nerval, rue Clément Marot**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (29 m<sup>2</sup> pour un coût global de 2 378 €).

**68 - Aliénation à la commune de Montfaucon d'une parcelle de terrain située à la Malate**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette aliénation au prix d'un euro symbolique (surface cédée : 112 m<sup>2</sup>).

**69 - Aliénation d'une parcelle de terrain communal chemin de la Chapelle des Buis à M. MOUREY André**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette aliénation de 306 m<sup>2</sup> au prix global de 6 732 €.

**70 - Musée du Temps** - Convention avec l'Université de Franche-Comté pour l'opération Visages des LIP 1864-1981 - Collecte du Musée

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette opération et a autorisé M. le Maire à signer avec l'Université une convention fixant les conditions de sa participation à la partie «mémoire orale» de ce projet.

**71 - Musée du Temps** - Études pour la préparation de la deuxième tranche du Musée du Temps - Convention avec l'Université de Lyon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la réalisation d'une étude dans le cadre de la deuxième tranche de travaux du Musée du Temps, et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Université de Lyon à laquelle sera confiée ladite étude.

**72 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** - Médiation culturelle/publics issus de l'immigration - Demande et encaissement d'une subvention du Ministère du Travail (FASILD)

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de solliciter une subvention de 8 000 € auprès du FASILD, délégation de Franche-Comté, au titre des actions de médiation culturelle menées en direction des publics issus de l'immigration,
- a autorisé M. le Maire à signer, le cas échéant, la convention à intervenir avec cet organisme.

**73 - Musée Comtois** - Enrichissement des collections - Acceptation d'un don de M. Louis FONTA

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accepter un don de M. Louis FONTA comprenant un lot d'environ quatre-vingts maquettes en buis, métal, carton, polychromes représentant les métiers et activités traditionnels comtois, ainsi que quelques jouets anciens.

**74 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** - Don complétant la collection d'orfèvrerie

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté un don de Mme Isabelle MARCHAL qui viendra compléter la collection d'orfèvrerie du Musée.

**75 - Mission d'études préalables à la restauration du tableau de BRONZINO** - Vote d'un crédit exceptionnel de 13 500 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté un crédit exceptionnel de 13 500 € destiné à financer les coûts de restauration du tableau de BRONZINO, gravement endommagé par les écoulements d'eau lors d'un violent orage en juin 2002.

**76 - Exposition «Les dessins du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie»** - Signature d'une convention de partenariat avec la BNP pour l'attribution d'une participation

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer une convention de partenariat avec la BNP pour l'exposition des chefs-d'oeuvre du Cabinet de dessins du Musée.

## 77 - Participation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie aux actions promotionnelles organisées à l'occasion de l'ouverture du cinéma Marché Beaux-Arts

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la participation du Musée des Beaux-Arts aux actions promotionnelles organisées à l'occasion de l'ouverture du cinéma Marché Beaux-Arts, participation qui prendra la forme suivante : tout visiteur muni d'un billet de cinéma ou d'un ticket remis par l'Association des Commerçants aura la possibilité d'obtenir un tarif réduit (1,50 €) au Musée, du 29 novembre au 9 décembre 2003.

## 78 - Stockage des objets des musées - Marché négocié avec la Société PERRUCHE

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de conclure un marché avec la Société PERRUCHE pour le stockage des objets des musées et a autorisé M. le Maire à le signer (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour deux ans, coût : 43 778 €).

## 79 - Marchés annuels de l'année 2004 - Autorisation de signer les marchés

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés à intervenir, après mise en concurrence, pour les fournitures et prestations suivantes :

Services	Intitulé	Montant annuel
<b>Informatique et Télécommunications</b>	Fourniture et consommables	Minimum : 90 000 € TTC Maximum : 150 000 € TTC
	Location, maintenance de matériels et logiciels	Minimum : 900 000 € TTC Maximum : 1 300 000 € TTC
	Renouvellement, acquisition de matériels et logiciels	Minimum : 400 000 € TTC Maximum : 1 200 000 € TTC
	Prestations de services et assistance	Minimum : 90 000 € TTC Maximum : 150 000 € TTC
	Fournitures de papier de reprographie, de papier d'impression et d'articles divers de bureau - 16 lots (année 2004 avec reconductions expresses pour 2005 et 2006)	Minimum : 92 000 € TTC Maximum : 285 000 € TTC
<b>Ressources Humaines</b>	Fourniture d'équipements de protection individuelle pour le personnel municipal	Minimum : 43 000 € TTC Maximum : 53 000 € TTC
	Effets d'habillement et articles chaussants pour le personnel municipal - 15 lots	Minimum : 64 000 € TTC Maximum : 112 000 € TTC
<b>Éducation</b>	Écoles - approvisionnement en livres et fournitures scolaires - 2 lots (modificatif de la délibération du 16-10-03)	Minimum : 195 000 € TTC Maximum : 300 000 € TTC (et non 244 000 € TTC)
<b>Police Municipale</b>	Fourrière animale - convention relative à la capture d'animaux errants, en dehors des jours et heures d'intervention du service de la Police Municipale	Estimation : 6 700 € TTC
	Fourrière véhicules - frais d'expertise des véhicules se trouvant à la fourrière depuis plus de 3 jours	Estimation : 18 000 € TTC

Services	Intitulé	Montant annuel
<b>Voirie - Circulation - Transports</b>	Fourniture de produits préfabriqués en béton	Minimum : 20 000 € TTC Maximum : 80 000 € TTC
	Fourniture de granulats calcaires	Minimum : 20 000 € TTC Maximum : 80 000 € TTC
	Fourniture de bétons hydrauliques	Minimum : 20 000 € TTC Maximum : 80 000 € TTC
	Fourniture d'enrobés à froid	Minimum : 25 000 € TTC Maximum : 70 000 € TTC
	Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement	Minimum : 25 000 € TTC Maximum : 100 000 € TTC
	Travaux de chaussées, cours et allées	Minimum : 400 000 € TTC Maximum : 800 000 € TTC
	Travaux de génie-civil pour divers aménagements de voirie	Minimum : 45 000 € TTC Maximum : 180 000 € TTC
	Éclairage public - travaux de génie-civil	Minimum : 40 000 € TTC Maximum : 155 000 € TTC
	Éclairage public - travaux d'électricité	Minimum : 240 000 € TTC Maximum : 720 000 € TTC
<b>Électricité-Chauffage</b>	Location de motifs lumineux pour fêtes de fin d'année (octobre 2004 à février 2005)	Minimum : 100 000 € TTC Maximum : 150 000 € TTC
	Travaux de pose et dépose de motifs lumineux pour fêtes de fin d'année (octobre 2004 à février 2005)	Minimum : 39 000 € TTC Maximum : 153 000 € TTC
<b>Bâtiment</b>	Acquisition de diverses fournitures pour les magasins du service - 13 lots	Minimum : 300 000 € TTC Maximum : 1 180 000 € TTC

La séance est levée à 21 heures 10.

Hôtel de Ville, le 24 novembre 2003  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon le 25 novembre 2003  
Le Maire,